

Réunion « Canicule » au Ministère : l'AD-PA salue les réponses pragmatiques et immédiates de Camille Galliard-Minier

Alors que 58 départements sont désormais placés en vigilance rouge canicule, la situation sanitaire et sociale pour les personnes âgées atteint un niveau critique. Face à cette urgence, l'AD-PA se dit satisfaite des premières annonces de la ministre de l'Autonomie, qui apportent des solutions concrètes, pragmatiques et immédiates pour protéger les aînés et les professionnels qui les accompagnent au quotidien.

Dès 2025, l'AD-PA avait formulé une proposition de bon sens : financer chaque année des "CDD saisonniers canicule", de juin à septembre, pour renforcer les effectifs dans les établissements et services pendant la période estivale, qui est une saison à hauts risques pour les personnes âgées.

Aujourd'hui, la ministre de l'Autonomie valide cette approche en autorisant les établissements et services (SSIAD et SAAD) à :

- engager sans délai des recrutements pour faire face à l'afflux de besoins liés à la canicule
- acquérir tout nouveau petit matériel et achat de denrées alimentaires adaptées pour sécuriser les conditions de vie des résidents et bénéficiaires
- bénéficier d'une prise en charge intégrale de ces dépenses exceptionnelles par les pouvoirs publics, sur présentation de factures.

L'AD-PA salue cette réactivité, qui permet aux acteurs de terrain de se concentrer sur l'essentiel, à savoir la sécurité et le bien-être des plus sensibles aux fortes chaleurs, sans se soucier des considérations financières au cœur de la crise.

Dans un élan de solidarité, les établissements pour personnes âgées ouvriront leurs portes aux personnes âgées isolées ou en situation de fragilité, leur offrant ainsi accès aux pièces climatisées. Pour l'AD-PA, cette initiative coordonnée avec les acteurs locaux, devra s'inscrire dans une logique de protection collective, sans jamais compromettre la qualité de l'accueil des résidents.

Si les mesures annoncées répondent à l'urgence, l'AD-PA rappelle pour autant que la canicule n'est pas un phénomène ponctuel, mais une menace récurrente pendant toute la saison estivale.



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

Aussi, une fois la crise actuelle passée, l'Association appelle à l'organisation d'une concertation entre les acteurs du secteur et les pouvoirs publics pour créer des enveloppes budgétaires calibrées, permettant de financer chaque année :

- le recrutement de professionnels en « CDD saisonniers canicule » dédiés à la gestion des vagues de chaleur
- l'achat de matériel adapté (climatiseurs mobiles, systèmes de surveillance des températures, etc.) dès le début de l'été

En définitive, l'AD-PA appelle à sécuriser un cadre pérenne pour que les établissements et services ne soient plus pris au dépourvu face à ces épisodes climatiques extrêmes.

**«La canicule n'est pas une surprise, c'est une certitude estivale. Les réponses d'urgence sont indispensables, mais c'est l'anticipation qui sauvera des vies.»
Pierre Roux, Président de l'AD-PA**

2/2

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur :

LinkedIn : [linkedin.com/company/ad-pa/](https://www.linkedin.com/company/ad-pa/)